

La ligne portugaise PME-PMI

La ligne portugaise est destinée au financement, à des conditions avantageuses, de l'achat par les PME-PMI et par les entreprises conjointes maroco-portugaises, de biens et services d'origine portugaise. Cette ligne est ouverte aux :

- PME-PMI privées marocaines
- PME mixtes maroco-portugaises

Critères d'éligibilité

Est considérée comme PME marocaine l'entreprise ayant :

- un effectif permanent ne dépassant pas 200 personnes ;
- un chiffre d'affaires annuelles hors taxes n'excédant pas 75 millions de dirhams soit un total bilan annuel n'excédant pas 50 millions de dirhams.

Les entreprises nouvellement créées (ayant moins de deux ans d'existence) peuvent bénéficier de la ligne portugaise dans la mesure où elles ont engagé un programme d'investissement initial global n'excédant pas 25 millions de dirhams et respecté un ratio d'investissement par emploi de moins de 250.000 dirhams

Caractéristiques

- Crédit maximum : 2 M DTS ;
- Taux d'intérêt : 5,25% ;
- Durée de remboursement : 8 ans au minimum et 16 ans au maximum ;
- Différé : 2 ans ;
- Remboursement : semestriel.

Comment bénéficiaire de ce fonds

- Pour bénéficier de cette ligne, l'entreprise peut s'adresser directement à la BMCI ou la BCM, banques gestionnaires de cette ligne.